

## PROGRAMME DE FORMATION B1 B2 BC BR

### OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques

Cette exigence répond à l'obligation générale de formation à la sécurité prévue à l'article L. 4141-2 du code du travail et porte sur les conditions d'exécution du contrat de travail en application de l'article R. 4141-13.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### 1 - Thèmes en commun

- ✓ Effets du courant sur le corps humain
- ✓ Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- ✓ Zones d'environnement et leurs limites
- ✓ Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- ✓ Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- ✓ Surveillance des opérations
- ✓ Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- ✓ Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- ✓ Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- ✓ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

#### 2 - Thèmes technique

- ✓ Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- ✓ Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- ✓ Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée
- ✓ Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- ✓ Equipements de protection collective et EPI : identifier, vérifier, utiliser

#### 3 - Thèmes spécifiques B1(v), B2(v), B2(v) Essai

- ✓ Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- ✓ Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- ✓ Habilitation : symbole et limites
- ✓ Mesures de prévention à appliquer lors des travaux
- ✓ Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification

### PUBLIC

Personnel électricien, électromécanicien chargé en BT d'exécuter des consignations, diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales ainsi que les chargés de travaux

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### DURÉE

Formation Initiale : 21 H soit 3 jours  
Formation Recyclage : 10,5 H soit 1,5 jours  
Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00.  
Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.  
Groupe de 2 à 10 stagiaires maximum

### LIEU

Sites techniques FC PRO :  
Ou sur "site client".

### TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

- ✓ Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- ✓ Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- ✓ Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)

#### 4 – Thèmes spécifiques BC

- ✓ Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- ✓ Charge d'exploitation électrique, charge de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- ✓ Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

#### 5 – Thèmes spécifiques BR

- ✓ Limites des habilitations BR et BS
- ✓ Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- ✓ Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- ✓ Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- ✓ Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- ✓ Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- ✓ Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte



## PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

### Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation de l'électricité en toute sécurité, et d'exercices pratiques. Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes.

### Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard, armoire électrique.  
Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant.

### Moyens humains

Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié par Apave.



## EVALUATION

Des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle est recommandée dans le domaine de la tension considéré (BT ou HT) sur les ouvrages ou les installations électriques.

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fpro.fr](mailto:formation@fpro.fr). Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



## FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



## CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fcpro.fr](mailto:formation@fcpro.fr)  
Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.